



avoir la nationalité française

Par **ait abdelmalek**, le **06/12/2011** à **12:40**

bon soire madames et monsieur je suis un je suis un jeune algérien de 26ans je travail comme un informaticien j'ai un grand père qui a passé presque toutes sa vie en France de puits les enivrent de 1920 jusqu'à 1963 au est décédé ,11rue Danièle Casanova a l'age de 43 ans il est né 11 OCTOBRE 1903 domicilié à Saint-Denis, 63 rue du Landy;j'ai même son acte de déci qui été livrer par l'état civil par délégation du maire de ville de Saint-Denis. alors est ce que je peut avoir la nationalité française
Dans l'attente, veuillez agréer, madame et monsieur , l'expression de ma haute considération.

Par **ait abdelmalek**, le **06/12/2011** à **16:33**

non pour l'instant non juste pour l'information car j'ai un projet en France est pour continuer mes études en plus la moutier de ma famille est en France

Par **ait abdelmalek**, le **06/12/2011** à **16:37**

est globalement je veut savoir ces je peut la loi me touche pas est comment ou quelle cite pour avoir l'identité de mon grand père sachent que j'ai l'acte de déci